

Extrait d'acte de naissance

Déclaration de loyer pour l'aide au logement

Téléservice

Mis à jour le 31 août 2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Ce téléservice permet au propriétaire bailleur de déclarer le montant du loyer pratiqué à la Caf afin qu'elle calcule l'aide au logement touchée par le locataire.

- <https://www qlweb-caf.fr> - Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)

Articles connexes

- **Allocations logement (particuliers)**



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr